



Genève, le 15 septembre 2014

Communiqué de presse

Bilan et état de la population du canton à fin juin 2014

Selon la statistique révisée de la population, la population résidente du canton de Genève s'élève à 479 158 personnes à fin juin 2014. Les résultats de la nouvelle statistique ne sont pas comparables dans le détail avec ceux de l'ancienne, mais la croissance de la population entre juin 2013 et juin 2014 peut être estimée à 1,4 %.

Dans le sillage de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels (LHR), l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a révisé la statistique cantonale de la population. Si la statistique demeure fondée sur le registre des habitants que tient l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), elle est désormais établie à partir du fichier que l'OCPM délivre à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour les besoins de la statistique fédérale de la population, ce qui assure une bonne cohérence avec celle-ci.

- La statistique devient trimestrielle (mensuelle auparavant). C'est la fréquence adoptée par la statistique fédérale ; elle est suffisante pour suivre les phénomènes démographiques. Les principaux résultats révisés sur l'état et le mouvement de la population du canton de Genève depuis fin 2013 sont dès aujourd'hui disponibles.
- La statistique gagne en qualité : les événements (naissances, décès, arrivées, départs) sont comptabilisés à la date de leur survenance et non plus à celle de leur enregistrement. En contrepartie, les délais de production sont allongés : les résultats de la statistique révisée sont disponibles environ un mois après la fin d'un trimestre (auparavant, moins d'une semaine après la fin d'un mois).
- La définition de la population prise en compte est très large : toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton sont dénombrées, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou de leur domicile secondaire, qu'ils aient, pour les étrangers, une autorisation de séjour de longue durée ou de courte durée. Les personnes relevant du domaine de l'asile sont aussi prises en compte. Cette définition est plus large que celle appliquée à l'échelon national, qui doit tenir compte de conventions internationales, mais elle est particulièrement bien adaptée aux centres urbains, qui accueillent une population diversifiée et connaissent des mouvements migratoires importants. Précisons que domicile secondaire ne correspond pas à résidence secondaire : une personne ayant son domicile secondaire à Genève y passe au moins trois mois par an ; il peut s'agir d'un étudiant qui a gardé son domicile principal chez ses parents, dans son canton d'origine, ou d'un Confédéré qui travaille à Genève mais a conservé ses attaches et son domicile principal dans son canton d'origine. Une personne ayant simplement dans le canton une résidence secondaire n'est pas prise en compte.
- La mise en œuvre de la LHR a intensifié la synchronisation entre les différents registres de personnes domiciliées en Suisse. Malgré des pratiques différentes et propres aux métiers, l'OCPM a collaboré avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui tient le registre des diplomates, fonctionnaires internationaux et membres de leur famille, pour améliorer la qualité des données sur cette catégorie de la population. Il en est résulté des mises à jour régulières de part et d'autre qui, à terme, ont abouti à une meilleure qualité des données. Ainsi, la population à fin 2013 selon la statistique révisée est légèrement inférieure à celle de l'ancienne statistique.

Les résultats de la statistique de la population (bilan démographique par commune pour les deux premiers trimestres 2014) ainsi que des explications détaillées sont proposés sur le site Internet de l'OCSTAT : http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=01_02_1

Communiqué de presse n° 24 – Pour tout complément d'information : Sophie Mouchet, tél. +41 22 388 75 38

Population résidante du canton de Genève, par commune (1)

Situation en fin de trimestre

Canton de Genève

	Population résidante...		
	... à fin décembre 2013	... à fin mars 2014	... à fin juin 2014
Aire-la-Ville	1 119	1 125	1 120
Anières	2 521	2 522	2 491
Avully	1 774	1 789	1 793
Avusy	1 443	1 429	1 430
Bardonnex	2 234	2 239	2 246
Bellevue	3 241	3 253	3 265
Bernex	9 878	9 893	9 907
Carouge	20 934	21 053	21 125
Cartigny	859	871	868
Céligny	663	655	684
Chancy	1 377	1 394	1 426
Chêne-Bougeries	10 615	10 720	10 876
Chêne-Bourg	8 136	8 209	8 212
Choulex	1 067	1 076	1 093
Collex-Bossy	1 667	1 649	1 669
Collonge-Bellerive	7 578	7 593	7 664
Cologny	5 006	5 031	5 053
Confignon	4 390	4 421	4 446
Corsier	1 984	1 995	2 021
Dardagny	1 521	1 524	1 538
Genève	194 159	194 966	196 257
Genthod	2 740	2 786	2 794
Grand-Saconnex	11 991	11 999	12 048
Gy	498	493	491
Hermance	969	964	982
Jussy	1 259	1 283	1 278
Laconnex	611	605	607
Lancy	29 503	29 744	30 268
Meinier	2 060	2 067	2 078
Meyrin	21 960	22 028	22 102
Onex	18 079	18 135	18 282
Perly-Certoux	3 065	3 111	3 094
Plan-les-Ouates	10 314	10 319	10 341
Pregny-Chambésy	3 565	3 582	3 606
Presinge	668	695	691
Puplinge	2 056	2 054	2 061
Russin	489	495	491
Satigny	3 978	4 008	4 010
Soral	751	752	750
Thônex	13 851	13 904	13 945
Troinex	2 300	2 304	2 305
Vandoeuvres	2 596	2 603	2 592
Vernier	34 767	34 951	34 973
Versoix	13 119	13 208	13 224
Veyrier	10 856	10 950	10 961
Canton	474 211	476 447	479 158

(1) La population résidante comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou secondaire.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population